Début des inscriptions
12 novembre 2026



Cours de langues pour adultes

JANVIER - JUIN 2027

Cours en E-Learning et en présentiel

Luxembourgeois — Français — Anglais — Allemand — Portugais — Espagnol — Italien

Ville de Differdange

differdange.lu

IMPRESSUM

Éditeur : Administration communale de Differdange
Mise en page : Administration communale de Differdange
Suivi rédactionnel : Patricia Streitz
Imprimeur : Imprimerie Heintz, Pétange
Tirage : 11 000 exemplaires

Édition : janvier – juin 2027

www.differdange.lu

CONTACT

Cours de langues pour adultes
Patricia Streitz
Tél. : 58 77 1-2222
patricia.streitz@differdange.lu
Adresse postale :
B.P. 12
L-4501 Differdange

Collège échevinal
Altmeisch Guy, bourgmestre
Ulveling Tom, 1er échevin
Wagner Thierry, échevin
Hartung Jerry, échevin
Charlé Zenia, échevine

Responsable des cours
Patricia Streitz

Enseignants
En ce qui concerne les cours proposés, la Ville de Differdange recourt, comme les années précédentes, à des enseignants titulaires d'un agrément ministériel pour assurer les cours de langues destinés aux adultes.



Guy ALTMEISCH
Bourgmestre

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les langues ouvrent des portes : vers d'autres personnes, vers de nouvelles cultures et vers une multitude de possibilités, tant dans la vie quotidienne que dans la vie professionnelle. Apprendre une langue, ce n'est pas seulement enrichir son vocabulaire, c'est aussi découvrir de nouvelles perspectives.

À travers cette brochure, je vous invite chaleureusement à découvrir l'offre de cours de langues proposée de janvier à juin 2027. Que vous souhaitiez acquérir des premières connaissances, rafraichir vos acquis ou approfondir vos compétences linguistiques de manière ciblée : saisissez cette occasion pour vous fixer de nouveaux objectifs et apprendre aux côtés d'autres personnes.

L'apprentissage des langues contribue aussi de manière importante à la cohésion sociale dans notre ville. Il facilite la communication, favorise la participation et crée un espace propice aux rencontres. C'est précisément là où se rencontrent des personnes aux expériences et aux origines diverses que la curiosité et la compréhension mutuelle peuvent évoluer.

Je souhaite un semestre réussi aux formateurs — dont l'engagement rend cette offre de formation possible — ainsi qu'à tous les participants.



Thierry WAGNER
Échevin en charge de l'enseignement

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

À Differdange, ville où se côtoient quotidiennement plus de 120 nationalités, l'ouverture vers les autres est au cœur de notre vivre-ensemble.

C'est pourquoi la Ville de Differdange est fière de vous présenter son programme de cours de langues pour adultes pour la période de janvier à juin 2027. Luxembourgeois, français, anglais, allemand, portugais, espagnol ou italien : sept langues vous sont proposées, en présentiel ou en e-learning, pour s'adapter au rythme de votre vie. Nos enseignants, tous agréés par le ministère, vous accompagneront avec compétence et bienveillance tout au long de votre parcours.

Je tiens à souligner tout particulièrement le cours d'initiation à la langue luxembourgeoise destiné aux résidents souhaitant obtenir la nationalité luxembourgeoise. Il constitue une étape concrète et précieuse vers une participation pleine et entière à la vie de notre pays.

Que vous soyez débutant ou que vous souhaitiez perfectionner vos connaissances, je vous invite chaleureusement à saisir cette occasion. Les inscriptions se font exclusivement sur www.differdange.lu.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir et de réussite dans votre apprentissage.



01 Informations importantes pour tous les cours

Comme les années passées, des cours en luxembourgeois sont assurés intégralement, du début à la fin, en E-Learning (enseignement à distance par vidéoconférence). S'y ajoutent des cours de français entièrement dispensés en E-Learning (enseignement à distance par vidéoconférence).

Pour les cours en présentiel (dans une salle de classe du lycée privé Émile-Metz, 51, rue Émile-Mark L-4620 Differdange), les langues suivantes sont proposées : luxembourgeois, anglais, allemand.

!!!

DÉBUT DES INSCRIPTIONS

12 novembre 2026 (jeudi)

Cours donnés en E-Learning

(par visioconférence)

Tous ces cours se font du début à la fin en enseignement à distance (par TEAMS). Il faut disposer du matériel informatique nécessaire (connexion internet fiable, ordinateur, micro, caméra, imprimante) et d'un endroit calme, exempt de tout bruit, pour participer aux cours.

Un maximum de 24 participants par classe est prévu.

Les cours auront toujours lieu à un jour et à une heure précis (voir les détails au milieu de la brochure) et les participants suivront le même programme que ceux en présentiel. Comme pour les cours en présentiel, il y a obligation de présence.

ATTENTION : caméra éteinte / participant pas visible
-> pas de présence.

Cours donnés en présentiel

(en salle de classe)

Un maximum de 24 participants par classe est prévu.

Il y a obligation de présence à tous les cours aux jours et heures fixés.



INFO

Aucun changement de cours et aucune annulation ne sont possibles après l'inscription sur www.differdange.lu — lisez les informations données avant de faire votre choix (par exemple, cours E-Learning ou cours en présentiel, jour, horaire, niveau de cours…).

Ne vous inscrivez pas dans un cours qui ne correspond pas à votre niveau !

Pour tous les cours de langues, il faut connaitre notre alphabet, et savoir lire et écrire.

Les personnes qui ne connaissent pas notre alphabet et qui ne savent ni lire ni écrire sont priées de s'adresser au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au numéro de téléphone 8002 4488 ou de consulter la page www.abcd.lu, où sont proposés des cours spéciaux, spécialement adaptés à leur situation.

Si vous connaissez une personne concernée, informez-la de cette possibilité et aidez-la à contacter le ministère ou à se renseigner sur www.abcd.lu pour savoir quels programmes sont proposés.

La condition pour obtenir le certificat de présence est la même, à savoir 70 % de présence (14 séances sur 20 séances).

ATTENTION : les certificats ne seront disponibles qu'au début du mois de juillet 2027.

Loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise

La Ville de Differdange organisera un cours spécial destiné aux résidents souhaitant obtenir la nationalité luxembourgeoise. Les autres cours luxembourgeois proposés par la Ville de Differdange ne sont pas valables à cette fin.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au cours spécial qui se tiendra une fois par semaine pendant deux heures de janvier 2027 à mai 2027.

La condition pour la validation de ce cours est une présence de 80 % (12 séances sur 15 séances).



DERNIER DÉLAI POUR S'INSCRIRE

27 novembre 2026 (vendredi)
s'il reste des places libres.

L'organisateur est libre d'accepter ou de refuser une inscription sans donner de motif.

Pendant l'année scolaire, l'organisateur est aussi libre d'exclure des cours des personnes qui troubleraient le bon déroulement des cours par leur comportement (non-participation aux exercices / jeux de rôle, manque de préparation, manque d'assiduité en général, retards répétés, départs anticipés, manque de politesse…).

Aucun cours supplémentaire ne sera organisé.

Il faut avoir 18 ans au 1er janvier 2027.

Les participants résidents et non-résidents sont acceptés.

Une fiche de présence doit être signée à la fin de chaque séance.

Chaque personne ne peut s'inscrire qu'à un seul cours par langue choisie.

Seule exception → Cours d'initiation à la langue luxembourgeoise en application de l'article 28 de la *Loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise*

Vous pouvez vous inscrire uniquement au cours d'initiation à la langue luxembourgeoise, en application de l'article 28 de la loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise, ou parallèlement à tout autre cours de luxembourgeois.

Il n'y a, en principe, pas de séances pendant les vacances scolaires officielles fixées par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse — veuillez consulter le calendrier de la brochure.

Une exception : les vacances de la Pentecôte, pendant lesquelles des cours sont organisés afin de pouvoir terminer à temps. D'autres changements peuvent éventuellement être nécessaires en cours d'année.

Un cours proposé n'est organisé que si au moins **DIX** personnes s'y sont inscrites.

Veuillez noter que votre inscription sur le site officiel de la Ville de Differdange implique un paiement. Aucune désinscription, aucun changement ni annulation ne pourront être pris en compte. À partir de ce moment, votre inscription est définitive et la somme totale de la facture émise par la suite est exigible ; des poursuites judiciaires seront engagées en cas de non-paiement afin de recouvrer la totalité de la somme indiquée sur votre facture. Donc, respectez svp vos délais de paiement.

Aucun remboursement des droits d'inscription ne sera effectué, peu importe la raison du désistement.

Si un cours est annulé par la Ville de Differdange à cause d'un nombre insuffisant de participants, les personnes qui ont déjà payé les droits d'inscription sont évidemment remboursées.

Détenteurs d'un BON à tarif réduit

L'original du bon à tarif réduit doit être transmis à la réception de l'ancien hôpital (35, rue de l'Hôpital) au plus tard dans les dix jours suivant votre inscription sur www.differdange.lu.

Si l'original du bon n'est pas transmis au plus tard dix jours après votre inscription à la réception de la commune, le prix intégral du cours sera facturé et devra être payé.

Un bon à tarif réduit est uniquement valable et accepté si la date du 1er janvier 2027 est située entre la date de début et la date de fin de validité du bon.

!!!

MATÉRIEL

Tous les participants doivent **acheter les livres et le matériel nécessaires** pour participer aux cours.

02 Vacances scolaires et jours fériés début 2027

Les cours commencent la semaine du 11 janvier 2027 et se terminent, sauf imprévu, en principe début juin 2027.

Le cours d'initiation à la langue luxembourgeoise, en application de l'article 28 de la *Loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise*, commence le 12 janvier 2027 et se termine, sauf imprévu, en principe le 11 mai 2027.

	DÉBUT	FIN
Vacances de Carnaval	Samedi 6.2.2027	Dimanche 14.2.2027
Vacances de Pâques	Samedi 27.3.2027	Dimanche 11.4.2027
Fête du Travail	Samedi 1.5.2027	
Ascension	Jeudi 6.5.2027	
Lundi de Pentecôte	Lundi 17.5.2027	
Vacances de Pentecôte	Samedi 29.5.2027	Dimanche 6.6.2027



!!!

DERNIER DÉLAI POUR S'INSCRIRE

27 novembre 2026 (vendredi)
s'il reste des places libres.

03 Cours proposés de janvier à juin 2027

E-Learning (par visioconférence)

Comme déjà indiqué plus haut, tous ces cours se font du début à la fin en enseignement à distance (par TEAMS). Il faut disposer du matériel informatique nécessaire (connexion internet fiable, ordinateur, micro, caméra, imprimante) et d'un endroit calme, exempt de tout bruit, pour participer au cours. Un maximum de 24 participants par classe est prévu. Les cours auront toujours lieu à un jour et à une heure précis (voir détails ci-dessous) et les participants suivront le même programme que les participants en présentiel. Comme pour les cours en présentiel, il y a obligation de présence.

ATTENTION : caméra éteinte / participant pas visible
-> pas de présence.

COURS	JOUR	HORAIRE	DÉBUT – FIN
Luxembourgeois 1 (A1.1)	Jeudi	16 h 30 - 18 h 30	14.1.2027 - 17.6.2027
Luxembourgeois 2 (A1.2)	Lundi	11 h 45 - 13 h 45	11.1.2027 - 14.6.2027
Luxembourgeois 3 (A2.1)	Mercredi	11 h 45 - 13 h 45	13.1.2027 - 16.6.2027
Luxembourgeois 4 (A2.2)	Mardi	8 h - 10 h	12.1.2027 - 15.6.2027

Présentiel (en salle de classe)

Un maximum de 24 participants par classe est prévu.

Pour le cours d'initiation à la langue luxembourgeoise, en application de l'article 28 de la *Loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise*, un maximum de vingt participants par classe est prévu.

Il y a obligation de présence à tous les cours aux jours et heures fixés.

COURS	JOUR	HORAIRE	DÉBUT – FIN
Luxembourgeois Nationalité luxembourgeoise (30 h)	Mardi	18 h 30 - 20 h 30	12.1.2027 - 11.5.2027
Luxembourgeois 2 (A1.2)	Mardi	18 h 30 - 20 h 30	12.1.2027 - 15.6.2027
Luxembourgeois 1 (A1.1)	Mardi	16 h 30 - 18 h 30	12.1.2027 - 15.6.2027
Luxembourgeois 3 (A2.1)	Jeudi	18 h 30 - 20 h 30	14.1.2027 - 17.6.2027
Luxembourgeois 4 (A2.2)	Lundi	17 h 30 - 19 h 30	11.1.2027 - 14.6.2027
Luxembourgeois 5 (B1.1)	Lundi	19 h 30 - 21 h 30	11.1.2027 - 14.6.2027
Luxembourgeois Conversation	Mercredi	18 h - 19 h 30	13.1.2027 - 16.6.2027

COURS	JOUR	HORAIRE	DÉBUT – FIN
Français 1 (A1.1)	Lundi	17 h - 19 h	11.1.2027 - 14.6.2027
Français 1 (A1.1)	Mardi	17 h - 19 h	12.1.2027 - 15.6.2027
Français 2 (A1.2)	Lundi	19 h - 21 h	11.1.2027 - 14.6.2027
Français 3 (A2.1)	Jeudi	17 h - 19 h	14.1.2027 - 17.6.2027
Français 4 (A2.2)	Mardi	19 h - 21 h	12.1.2027 - 15.6.2027
Français 5 (B1.1)	Jeudi	19 h - 21 h	14.1.2027 - 17.6.2027
Allemand 1 (A1.1)	Mardi	17 h 30 - 19 h 30	12.1.2027 - 15.6.2027
Allemand 2 (A1.2)	Jeudi	17 h 30 - 19 h 30	14.1.2027 - 17.6.2027
Anglais 1 (A1.1)	Mercredi	19 h - 21 h	13.1.2027 - 16.6.2027
Italien 1 (A1.1)	Mardi	19 h - 21 h	12.1.2027 - 15.6.2027
Espagnol 1 (A1.1)	Jeudi	17 h 30 - 19 h 30	14.1.2027 - 17.6.2027
Portugais 1 (A1.1)	Jeudi	19 h - 21 h	14.1.2027 - 17.6.2027

04 Comment choisir son cours et conditions

Chaque personne peut s'inscrire uniquement à un seul cours par langue choisie.

Exception : cours d'initiation à la langue luxembourgeoise en application de l'article 28 de la *Loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise*.

Vous pouvez vous inscrire seulement au cours d'initiation à la langue luxembourgeoise en application de l'article 28 de la *Loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise* ou parallèlement à tout autre cours de luxembourgeois.

Lisez les informations qui se trouvent ci-dessous pour trouver le cours qui vous convient.

Chaque inscription a une obligation de paiement.

Pour tous les cours de langues, il faut connaitre notre alphabet et savoir lire et écrire.

Débutants

NIVEAU 1 – A1.1

- Luxembourgeois
- Français
- Anglais
- Allemand
- Italien
- Espagnol
- Portugais

Pour les cours pour débutants, il n'y a pas de condition d'admission et il n'y a pas de test d'entrée.

Cours pour non-débutants/ anciens participants :

Pour les cours de luxembourgeois, un court TEST ORAL en luxembourgeois est à passer par les personnes qui n'ont jamais suivi de cours de luxembourgeois à Differdange et qui ne s'inscrivent pas à un cours pour débutant. Au début du mois de décembre 2026, les personnes concernées seront contactées individuellement par un



membre du Service des cours de langues pour adultes afin de passer ledit test. Sur la base du résultat obtenu, une orientation vers le niveau 1 (A1.1), 2 (A1.2), 3 (A2.1) ou 4 (A2.2) sera effectuée si des places sont disponibles.

NIVEAU 2 – A1.2

Luxembourgeois
Français
Allemand

Pour le luxembourgeois :

- Maitriser la matière des trois premiers chapitres du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch ? – Volume A1*.

Pour le français :

- Avoir suivi quarante heures de cours au moins (une année).

Pour l'allemand :

- Avoir suivi quarante heures de cours au moins (une année).

NIVEAU 3 – (A2.1)

Luxembourgeois
Français

Pour le luxembourgeois :

- Maitriser la matière des six premiers chapitres du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch? – Volume A1*.

Pour le français :

- Avoir suivi 80 heures de cours au moins (2 années).

NIVEAU 4 – A2.2

Luxembourgeois
Français

Pour le luxembourgeois :

- Maitriser la matière des six premiers chapitres du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch ? – Volume A1* et
- Maitriser la matière des quatre premiers chapitres du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch? – Volume A2* et
- Avoir suivi 120 heures de cours au moins (3 années) et parler et comprendre sans difficultés majeures.

Pour le français :

- Avoir suivi 120 heures de cours au moins (3 années)

NIVEAU 5 – B1.1

Luxembourgeois
Français

Pour le luxembourgeois :

- Maitriser la matière des six premiers chapitres du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch? – Volume A1* et
- Maitriser la matière des sept premiers chapitres du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch? – Volume A2* et
- Avoir suivi 160 heures de cours au moins (4 années) et
- Parler et comprendre sans difficultés majeures.

Pour le français :

- Avoir suivi 160 heures de cours au moins (4 années).

COURS DE CONVERSATION

Luxembourgeois

- Maitriser la matière des six premiers chapitres du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch? – Volume A1* et
- Maitriser la matière des quatre premiers chapitres du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch? – Volume A2* et
- Avoir suivi 120 heures de cours au moins (3 années) et
- Parler et comprendre sans difficultés majeures



DÉBUT D'INSCRIPTION

12 novembre 2026 (jeudi)

DERNIER DÉLAI POUR S'INSCRIRE

27 novembre 2026 (vendredi)
s'il reste des places libres.

05 Comment s'inscrire ?

Droits d'inscription

Pour tous les cours, vous pouvez utiliser un BON à tarif réduit (BON + dix euros).

LANGUE	RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS
Luxembourgeois	75 €
Français	100 €
Anglais	100 €
Allemand	100 €
Portugais	120 €
Espagnol	120 €
Italien	120 €

!!!

INSCRIPTION

Inscriptions uniquement sur www.differdange.lu

Dernier délai pour s'inscrire : **27 novembre 2026 (vendredi)** s'il reste des places libres.

Lors de l'inscription sur notre site, il faut veiller à indiquer une adresse e-mail correcte, qui fonctionne et que vous regardez régulièrement, étant donné que toute la correspondance (confirmation, devoirs à domicile, documents à imprimer...) concernant votre cours se fera par courriel (sauf l'envoi de la facture par le service clients communal).

N'oubliez pas de vérifier aussi votre dossier SPAM (courrier indésirable).

En vous inscrivant à un cours de langues pour adultes organisé par la Ville de Differdange, vous acceptez les conditions générales liées à l'inscription, les conditions de paiement, les conditions de désistement ainsi que les conditions selon lesquelles les cours sont organisés. Vous donnez explicitement l'autorisation à la Ville de Differdange d'utiliser les données que vous avez fournies lors de votre inscription dans le cadre de l'organisation/la tenue des cours de langues pour adultes et de transmettre ces données aux services communaux concernés par l'organisation de ces cours, au ministère de l'Éducation nationale ainsi qu'aux enseignants concernés.



06 Confirmation de la place au cours

Toutes les confirmations sont envoyées par courriel après le 28 décembre 2026 (lundi) aux personnes qui ont payé dans les délais. Il est donc important de donner une adresse e-mail correcte au moment de votre inscription et de regarder régulièrement votre boite e-mail. N'oubliez pas de vérifier votre fichier SPAM (courrier indésirable).

!!!

IMPORTANT

Ne pas téléphoner ou passer pour avoir une confirmation !



07 Facture et paiement

Votre inscription sur www.differdange.lu sera suivie d'une facture du service clients communal envoyée par courrier à partir du 30 novembre 2026 avec obligation de paiement.

Veuillez payer dans les délais indiqués sur la facture que vous recevez !

Il ne faut pas faire de paiement sans avoir reçu une facture du Service clients communal — tout paiement non demandé est retourné.

Un virement par personne.

Il faut absolument indiquer le nom et le prénom de cette personne sur votre boite aux lettres — sinon, tout courrier nous sera retourné par le facteur.

Tout paiement non attribuable sera remboursé.

!!!

IMPORTANT

Veuillez payer dans les délais indiqués sur la facture que vous recevez !

Sur le virement, il faut noter :

1. la communication exacte de la facture ;
2. le nom et le prénom de la personne qui veut suivre le cours.

Ville de
Differdange